

Deux types de normes scripturales dans la représentation graphique de la déclinaison nominale de l'ancien français

La conception traditionnelle de la déclinaison nominale en ancien français est en contradiction avec les données des manuscrits. D'un côté, tous les ms français des IX^e-XIV^e ss., et même des XV^e-XVI^e ss. sont pleins de formes graphiques en *-s/sans -s*, considérées par tradition comme casuelles, de l'autre, l'emploi de ces formes n'est pas toujours régi par les besoins grammaticaux qui sont ceux de marquer l'opposition sujet: objet. L'identification des formes graphiques et grammaticales et, en gros, des scripta (traditions régionales écrites) et des dialectes a donné naissance à une théorie dialectale de la chute consecutive de la déclinaison allant de l'ouest à l'est au cours des XII^e-XIV^e ss.

Pour approuver cette conception, il aurait fallu trouver: 1) les facteurs favorisant l'emploi incorrect des formes nominales, et par conséquent, la destruction de la déclinaison pendant la période de l'ancien français; 2) les étapes de la transformation consecutive de tout le système de l'ancien français, étant donné l'importance de la déclinaison pour une langue; 3) les traces de la chute progressive de la déclinaison dans les ms rangés selon l'époque et le lieu de leur exécution.

Pourtant, l'étude de textes manuscrits fait voir qu'au niveau du paradigme, il existait un seul groupe de noms (les noms du type *mur*) qui possédait des formes grammaticales du cas. D'autres noms ne les possédaient pas (les noms des types *rose*, *cors*), ou les possédaient d'une façon irrégulière (les noms des types *pere*, *flor*, *ber-baron*). Il s'ensuit que l'unité grammaticale «forme grammaticale-signification grammaticale» permettant de distinguer la catégorie du cas n'existe pas pour la majorité de noms et que la déclinaison nominale de l'ancien français n'est pas nullement un système grammatical en vigueur embrassant tous les groupes de noms.

Au niveau de la phrase, la corrélation régulière de formes et de significations casuelles n'existe pas même pour les masculins du type *mur*, compte tenu de plusieurs „fautes“ d'emploi. Des études serrées, y compris les nôtres, n'ont pas permis de saisir les facteurs favorisant l'emploi incorrect des formes nominales, et par conséquent, la destruction de la déclinaison au cours des XII^e-XIII^e ss. Plusieurs recherches, en particulier de L. Foulet, J. Herman, Ch. Marchello-Nizia, L. Schoesler, L.M. Skrélina, Br. Woledge et a., ont prouvé que: 1) la syntaxe de tous les noms (déclinables, sporadiquement déclinables et indéclinables) est la même; 2) la fonction syntaxique du nom, ainsi que le sens de toute la phrase, sont assurés par des moyens syntaxiques et sémantiques, tandis que le rôle de la forme flexionnelle est insignifiant; 3) les changements essentiels syntaxiques se sont déjà produits, et la ruine de la déclinaison nominale n'est pas suivie par la transformation consécutive de tout le système grammatical de l'ancien français, étant donné l'importance de la déclinaison pour une langue. Il est évident que la déclinaison nominale comme système grammatical n'existe pas en ancien français.

Nous avons constaté que le pourcentage de «fautes» dans les ms de la même scripta rangés les uns après les autres dans l'ordre chronologique, n'augmente pas durant les XII^e-XIII^e ss. et constitue une caractéristique très importante de chaque scripta étudiée. Cela signifie que la destruction de la déclinaison casuelle ne se voit pas à travers les ms de l'ancien français. Par conséquent, nous avons situé la chute de la déclinaison systématique aux époques bien antérieures au XII^e s. La quantité exigüe de ms français des IX-XI^e ss. ne permet pas de préciser la période de la destruction du système de la déclinaison nominale. Prenant en considération les caractéristiques typologiques des langues romanes, notamment l'évolution analytique accélérée du français par rapport à d'autres langues romanes, nous avons supposé que la déclinaison nominale s'est ruinée en Gaule à la même période que dans d'autres zones de la Romania.

Les traditions écrites françaises (scripta), nées au sein et à la base des traditions écrites latines, ont gardé à cause, premièrement, du conservatisme bien connu de l'écriture, et deuxièmement, de l'orientation fixe vers la latinité, le souvenir ou les traces de la déclinaison nominale, détruite en protofrançais. La norme française commune n'étant pas encore codifiée, les scribes s'orientaient dans leur travail vers les normes écrites, élaborées et établies dans de grands centres de l'écriture, les plus respectés de l'époque. Ces normes étaient imitées et enseignées dans les écoles - monastiques pour la plupart - sous forme de règles, dont quelques-unes se trouvent dans les traités d'orthographe de l'époque. Nous trouvons très significatif le fait qu'un des plus anciens traités français du XIII^e s. *Orthographia Gallica* ne comporte aucune mention explicite de l'existence de la déclinaison française.

Selon nos statistiques, faites séparément sur chaque type de noms, pronoms, articles et sur chaque ms et scripta étudiés, nous avons distingué deux types de normes scripturales dans la représentation graphique de la déclinaison détruite: la norme analogique et la norme étymologique. Dans les scripta du type analogique, les scribes tâchaient d'unifier toutes les formes d'après le modèle *mur*: -s au CS sg. et CR pl. (*murs, peres, flors, bers/barons*); -ø au CR sg. et CS pl. (*mur, pere, flor, ber/baron*). Dans les scripta du type étymologique, les scribes tâchaient d'employer les formes étymologiques: -s au CS sg. et CR pl. (*murs*); -ø au CR sg. et CS pl. (*mur*), -ø au CS et CR sg. (*pere, flor, ber-baron*); -ø/-s au CS pl. (*pere/s*), -s au CS et CR pl. (*flors, barons*). Par conséquent, les ms du type analogique diffèrent par la fréquence de formes analogiques et hypercorrectes, ceux du type étymologique – de formes étymologiques et incorrectes.

Le type analogique est propre aux scripta picardes, wallonnes, bourguignonnes (sauf Avallon, Autun), à celle de Metz (une scripta lorraine), à celles de plusieurs régions de l'Ile-de-France (surtout des scriptoria des abbayes, par ex, de St-Médard-de-Soisson, Moriguy près d'Etampes, Fleury près d'Orléans). Le type étymologique est propre aux scripta normandes, anglo-normandes, lorraines (sauf celle de Metz), tourangelles, bourguignonnes d'Avallon et d'Autun, à celles d'autres régions de l'Ile-de-France (surtout des chancelleries, par ex., les chartes de Paris, Senlis). Remarquons que les scripta de mêmes zones dialectales peuvent se différencier par les formes graphiques nominales bien que l'usage linguistique soit commun: cela prouve que la théorie dialectale de la destruction de la déclinaison ne correspond pas aux faits.

Prenant en considération la situation culturelle, linguistique et géographique de la France aux IX^e-XIV^e ss., nous supposons que la différence des normes écrites est liée à l'existence de deux grands centres de l'écriture médiévale. Nous lions la norme étymologique, que nous considérons comme plus ancienne, à l'abbaye de Saint-Denis; la norme analogique - à l'abbaye de Corbie. Certains faits présentés dans les études de H. D'Arbois de Jubenville (1872) et de P. Stotz (1998) permettent de supposer que cette différence des normes écrites remonte à l'époque mérovingienne.

Selon les données de J.N. Glouckova (2001), la quantité de «fautes» augmente rapidement, selon la scripta, au cours du XIV^e s., et les formes de CS disparaissent, selon la scripta, en 15-50 ans. Nous lions l'augmentation rapide de „fautes“ au XIV^e s. au changement des normes scripturales. Cette supposition trouve des appuis dans les traités d'orthographe de l'époque (par ex, dans le *Tractatus ortographie gallicane* de M.T. Coyfurelly du début de XV^e s.).

Cela signifie que l'illusion de l'existence de la déclinaison nominale en ancien français est conditionnée par les particularités de la formation et de l'évolution de l'écriture latine et française.

Bibliographie:

- D'Arbois de Jubenville H. (1872): De la déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne. Etude sur les origines de la langue française. P.: Dumoulin.
- Glouckova J.N. (2001): Le syntagme nominal en moyen français. Thèse du doctorat. St.-Pétersbourg: Univ. Pédagogique de Russie Herzen (en russe).
- Orthographia Gallica. Hsg von J. Stürzinger (1884). Heilbronn: Henninger. (Nouvelle édition: Johnston R.C. 1987. Londres: Anglo-Norman Text Society.)
- Skrélina L.M. / Stanovaïa L.A. (2001): Histoire de français. M.: Vischaja Chkola (en russe).
- Stanovaïa L.A. (1984): Corrélation Forme - Fonction dans le système des substantifs de l'ancien français. Thèse du doctorat. Moscou: Univ. Pédagogique (en russe).
- Stanovaïa L.A. (1993): Sur la déclinaison bicasuelle en ancien français: point de vue scriptologique. In: Travaux de Linguistique et de Philologie XXXI, 163-182.
- Stanovaïa L.A. (1994): Morphologie de l'ancien français et la théorie de scripta. Thèse du doctorat d'Etat (2 vol.). St.-Pétersbourg: Univ. Pédagogique de Russie Herzen (en russe).
- Stanovaïa L.A. (2006): Traits typiques des scripta anglo-normandes. In: Actes du XXIV Congrès International de Linguistique et de Philologie Romane. Aberystwith: University of Wales.
- Stengel E. (1879): Die ältesten Anleitungsschriften zur Erlernung der französischen Sprache. In: Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Litteratur 1, 1-40.
- Stotz, Peter (1998): Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters. T.4. München: C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung.